



Référence rédactionnelle – mars 2023

Communiqué de presse – concours Station Trippante - Québec

Station trippante : un grand concours dans les écoles pour rendre le tri plus fun !

Les enfants sont bien souvent à l'avant-garde des changements de notre société. Pourtant, seules 11% des matières sont récupérées dans les établissements scolaires du Québec. Nous pouvons certainement faire mieux !

La Fondation Monique-Fitz-Back propose à toutes les écoles secondaires de participer au concours « Station trippante ». L'objectif ? Mettre de la couleur et de la créativité près des stations de tri ! En rendant ces endroits plus joyeux et plus ludiques, les enfants et les enseignants auront certainement beaucoup plus de plaisir à y aller... Et le taux de réutilisation des matières ne pourra que progresser. Prêt à relever le défi ?

Pour les écoles, ce concours est un moyen de sensibiliser les élèves au traitement des déchets, d'interroger leurs habitudes de consommation, d'éveiller leur créativité et leur esprit d'équipe... A travers les enfants, il s'agit également d'attirer l'attention des parents sur leur mode de vie. Pour réussir, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Toutes les écoles secondaires du Québec peuvent participer. Pour cela, les jeunes doivent réaliser une création artistique en lien avec la gestion des matières résiduelles. Celle-ci trouvera sa place à proximité de la station de tri de l'établissement scolaire. Les œuvres doivent être durables, créatives et attrayantes, et utiliser un maximum de matières recyclées.

De nombreux prix sont à gagner, pour une valeur de 4000 \$! Les trois écoles lauréates recevront notamment des cartes-cadeaux pour acheter du matériel d'arts plastiques, des livres ou des entrées aux musées.

Pour participer, les écoles doivent transmettre trois photographies (ou plus) libres de droit représentant leur œuvre, ainsi qu'une description de 300 mots précisant les matériaux et techniques utilisés, l'implication des élèves, le lieu d'exposition, etc. Ces éléments doivent être envoyés par mail, en respectant bien les consignes, à : XXX.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date limite d'inscription : 28 avril 2023

Dévoilement des lauréats : 22 mai 2023

Contact presse : XXXX